

Affaires courantes

les trains de voyageurs afin de donner à VIA Rail un mandat législatif clair et, enfin, de modifier les ententes conclues avec les sociétés ferroviaires concernant les coûts.

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter. La première est signée par un certain nombre d'habitants de la ville de Windsor, en Ontario. Les pétitionnaires s'inquiètent de la menace qui pèse sur le transport ferroviaire au Canada et des intentions du gouvernement. Ils demandent au Parlement de maintenir, d'améliorer et de moderniser VIA Rail dans les régions du pays où cette société peut fournir un service plus rapide, plus économique, plus sûr, plus commode, moins polluant et moins énergivore que les autres moyens de transport.

LES VOLS D'ENTRAÎNEMENT À BASSE ALTITUDE

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, j'ai une pétition émanant de plusieurs habitants de Toronto, Pickering, Scarborough et West Hill qui s'inquiètent de la mauvaise gestion que le gouvernement fait des terres où vivent les Inuit dans l'est du Québec et au Labrador. Ils se joignent à l'Assemblée des premières nations et aux Inuit du Labrador ainsi qu'à d'autres peuples autochtones du nord du Canada pour demander au gouvernement de s'opposer à ce qu'on utilise ces terres pour l'entraînement aux techniques d'attaque du NORAD et de l'OTAN, de mettre fin à tout entraînement de vol à basse altitude du NORAD et de l'OTAN, de s'opposer à l'établissement de centres d'opérations de l'OTAN comme le projet du centre d'entraînement de chasse tactique de Goose Bay et d'utiliser le financement du Canada destiné au NORAD et de l'OTAN pour permettre aux peuples autochtones canadiens de retrouver le contrôle de leurs terres et de leur gagne-pain, et pour encourager un développement durable pour tous les Canadiens.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par des habitants de la ville d'Asquith, laquelle se trouve dans la circonscription du ministre de la Défense nationale. Ces pétitionnaires soulignent que le gouvernement n'a pas amélioré le régime fiscal injuste qui est actuellement en vigueur, mais qu'il l'a plutôt rendu encore plus injuste. Ils demandent au gouvernement de rejeter la taxe sur les produits et services actuellement proposée et de rendre le régime fiscal plus juste pour les Canadiens ordinaires.

M. le vice-président: Par consentement, le député de Miramichi.

M. Maurice A. Dionne (Miramichi): Monsieur le Président, j'ai d'autres pétitions à présenter. J'en ai trois ici, signées par des Canadiens qui s'opposent à la taxe sur les produits et services en raison de son inéquité. Je demande que ces pétitions soient accueillies par la Chambre.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition signée par des électeurs de Kingston et les îles, qui s'opposent à la taxe sur les produits et services proposée par le gouvernement qu'ils considèrent comme injuste et inéquitable et qui invitent le Parlement à la rejeter.

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition dûment certifiée, signée par des électeurs de Western Arctic qui craignent que la taxe de 9 p. 100 sur les produits et services ne leur soit imposée.

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre quatre pétitions certifiées correctes qui ont été signées par des gens de Scarborough, de l'agglomération torontoise et des environs. Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à retirer le projet de taxe sur les produits et services, notamment parce que celle-ci provoquera une hausse de l'inflation, des taux d'intérêt et des impôts en général.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Patrick Boyer (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question numéro 132.

[Texte]

LES SÉANCES DE FORMATION À L'INTENTION DES ARBITRES

Question n° 132—**M. Heap:**

1. Les membres de la section du statut de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et les arbitres travaillent-ils de concert au premier palier d'audition et, dans l'affirmative, des séances de formation ont-elles été offertes séparément aux membres de la section et aux arbitres?

2. Parmi les fonctionnaires du ministère de l'Immigration, a) quelle personne ou quelles personnes ont dirigé les séances de formation destinées aux arbitres, b) quels procédés ont été employés pour ces séances de formation, c) quelle personne ou quelles personnes sont chargées de tenir les arbitres au courant de l'évolution des aspects de